

# **COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'AVL**

**10 JUIN 2023**

**Personnes présentes** : DUMAS Patrick-FRAY Christian-LOUAT Christine-FAURE Mireille-COMETTI Yves- BUISINE Raphaël -FRAY Véronique- M.GENOT- M.DAGNAUD (expert comptable)-MME RUDENT ; RUDENT Richard- DURAND Rachel-GARNIER Philippe- Alain et Thérèse DELORME-M. ET Mme VAN DER HEIDJE – PARET Christian- PERBET Bernadette-BOUCHUT Eloise- Mme POINAS Christine ( adjointe affaires sociales Mairie de la Ricamarie, M.ODIN Jean Paul ( 1<sup>er</sup> adjoint mairie de la Ricamarie)

## **Personnes excusées** :

Monsieur le Maire de la Ricamarie

Mme BRET de Perce Neige

M. MARC BONNEVIALLE President ADAPEI loire

UNAT et CNLAT

## **Personnes excusées ayant donné pouvoir** :

MME Lailly pouvoir donné à C.LOUAT

M. BECOUZE ALAIN pouvoir donné à M.FAURE

MME CHOLLET Claudie pouvoir donné à C. FRAY

Mme VALLAT Isabelle pouvoir donné à T.DELORME

M. BLANCHARD Clément pouvoir donné à A.DELORME

MME SACCUCCI Florence pouvoir donné à V.FRAYS

M . REMONNIER Claude pouvoir donné à B. PERBET

MME DUMAS Michèle pouvoir donné à P.DUMAS

MME Christine Louat Présidente ouvre cette assemblée générale en remerciant tous les membres présents, les familles, les élus.

Elle remercie particulièrement la Mairie de la Ricamarie pour la mise à disposition des locaux pour cette AG. Elle transmet les excuses des personnes absentes l'ayant fait savoir et porte à la connaissance de l'assemblée les pouvoirs donnés.

**Sont désignés assesseurs en fin de séance : FRAY Véronique et DELORME Thérèse .**

Mme POINAS Christine demande la parole et remercie AVL pour son engagement et sa réactivité lorsqu'il a fallu trouver une place de séjour pour son frère à l'été 2022 suite à un important problème familiale.

**Avant de passer aux divers rapports la présidente met au vote le compte rendu de l'AG du 11 JUIN 2022 ; celui-ci est adopté à l'unanimité.**

En introduction C.Louat rappelle en quelques mots les faits marquants de l'année 2022 :

\*Le départ du SAVS l'ENVOL vers la Fondation Perce Neige qui a laissé un vide nécessitant un réinvestissement différents des locaux après leur déménagement.

\*Beaucoup de travail comptable dû à ce transfert et une redéfinition des taches de travail de chacun

\*1ère année réelle de redémarrage après COVID . Suite aux deux années précédentes avec des annulations de séjours nous ne pensions pas être à nouveau amené à annuler des séjours mais cette fois par manque de recrutement d'animateurs. 11 séjours ont été annulés ce qui a eu un impact négatif tant humain, car des personnes n'ont pas pu partir en vacances, que financier. Nous avons pris conscience que nous devons étendre nos moyens de communication extérieure, non seulement pour faciliter le recrutement mais surtout aussi pour nous faire connaître.

Nous avons aussi mis en place une réflexion pour l'accompagnement de nos équipes dans la préparation des séjours.

Les représentants de la Mairie de la Ricamarie prennent la parole : ils nous précisent que nous pouvons utiliser les canaux de communication de la commune à savoir , le petit journal de la ville, le site internet, illiwap....pour cela nous devons les contacter .

\*Durant cette année 2022 nous avons repris aussi nos interventions dans les centres et établissements de formation .

\*Reprise de visites aussi des établissements qui accueillent nos vacanciers qui nous permettent de mieux appréhender la prise en charge effectuée sur leur lieu de vie.

\*Cette année a aussi été marquée par deux demandes de ruptures de contrat de travail à savoir Salima : secrétaire depuis 26 ans , en charge de la gestion des dossiers des vacanciers notamment qu'il a fallu remplacer. Inès Belabbas a été recrutée à ce poste et aussi Raphaël Buisine Directeur pendant 21 ans qui a souhaité quitter son poste et pour lequel Guillaume AULANIER a été recruté.

\* Nous avons aussi entamé cette année des démarches pour trouver des aides financières ( puisque nous ne bénéficions pas de subventions et que la vie de l'association est basée sur les revenus acquis lors des séjours).Nous avons commencé à monter des appels à projets et à nous tourner vers le Mécénat.

C'est donc la première année qu'AVL ne compte plus qu'un service celui des vacances.

Avant de passer au rapport d'activité , Christine LOUAT passe la parole à Christian FRAY pour le rapport financier ce qui permettra à M. DAGNAUD expert comptable d'intervenir si il le souhaite . Christine le remercie de sa présence et de son travail tout au long de l'année.

## **RAPPORT FINANCIER**

**Le power point présenté est joint en annexe au présent compte rendu.**

M. FRAY trésorier d'AVL fait la présentation de ce rapport

Avant de passer aux résultats financiers, Christian présente un graphique qui explique à quoi correspond le prix d'un séjour .

Il en résulte qu'en cas d'annulation d'un séjour la perte financière est très importante car dans ce prix sont inclus des frais de fonctionnement de l'association .

Cette année l'annulation de 11 séjours a donc eu une répercussion financière très importante puisque cela a engendré un déficit de 65000€

**Le résultat de l'exercice s'élève donc à un déficit de 113 414€**

Il faut toutefois noté que cette année nous avons eu des frais exceptionnels très importants à savoir :

2 affaires en justice : Grenke pour lequel AVL bien que victime d'escroquerie a été condamnée à payer

15 000€ et pour lequel nous sommes en appel.

Et l'affaire MOLHI ( destruction d'un véhicule ) pour lequel l'assurance n'est pas intervenue compte tenu des circonstances délictueuses de l'accident et pour lequel nous sommes en justice contre la conductrice afin d'obtenir réparation. ( coût véhicule 15000€)

Nous avons eu aussi 36000€ de frais pour les ruptures conventionnelles .

Ces frais exceptionnels s'intègrent au déficit annoncé et en atténuent l'analyse.

Les explications de ce déficit se trouve notamment dans nos valeurs à savoir :

\*des lieux de séjours adaptés en fonctionnement par petits groupe

\*des véhicules disponibles sur chaque séjour pour leur pleine autonomie.

\* Recrutement difficile car les personnes se trouvent pas assez payés, pourtant leur rémunération ( basée sur la convention animation) et leurs avantages ( nourrit, logés et activités prises en charge) démontrent que les économies qu'ils réalisent par rapport à un temps de vie habituelles sont toutes aussi importantes. A noter aussi que c'est une expérience humaine réelle qu'ils peuvent aussi faire valoir sur un CV.

Nous mettons aussi tout en œuvre pour éviter les factures de remises en état des véhicules post séjours afin que celles-ci soient de moins en moins importantes. Car la location de tous les véhicules nécessaires est très importante.

Les élus de la Ricamarie reprennent la parole indiquant que nous pourrions demander pour cela des aides du département, de la région , voir pour mise à disposition de véhicule logoté département comme cela se fait pour les clubs de sport .Ils nous indiquent aussi d'interpellé le député de la circonscription M. CINERI .

Raphaël prend la parole pour faire ressortir que nous demandons des compétences et non diplômes sauf pour le PSCI.

Les élus de la ville reprennent la parole, nous indiquant que dans le cadre de la politique de la ville ils sont subventionnés pour mettre en place des formations PSCI pour les 18 -22 ans et que cette formation est gratuite pour les participants. 3 sessions par ans en moyenne. Ils nous précisent que nous pouvons inscrire certains de nos animateurs et que cela serait d'un coût nul pour AVL. Pour les inscriptions il faut contacter MME SANCHEZ du CCAS.

Philippe GARNIER intervient à son tour pour nous indiquer que nous pouvons prendre contact avec Mickael FLEUR du COLLECTIF DU COEUR . Cette association organise des manifestations dont ils reversent les fonds obtenus à des associations Pour exemple en 2022 ils ont récoltés 160 000€ qu'ils ont répartis entre 4 associations.

M. DAGNAUD expert comptable prend la parole :

Pour lui notre modèle économique est viable mais nous devons reconstituer nos fonds propres et ceci sera atteint si nous arrivons à faire 1million d'euros de chiffre d'affaire.

**Le Rapport financier présenté est mis au vote et adopté à l'unanimité**

**Le résultat financier de 2022 est donc mis en report à nouveau pour l'année 2023 .**

**RAPPORT MORAL D'ACTIVITE cf l'intégralité du rapport joint au présent compte rendu et mis en ligne sur le site.**

***Christine Louat en fait la présentation***

### **1/LES VACANCES**

Désormais AVL = 1 seul service celui des vacances

En 2022 : 4364 jours de vacances réalisés.

10 séjours fin 2021/début 2022 .

9 séjours printemps 2022

52 séjours en été 2022

Pour l'été : 11 annulations de séjours : 7 en faible autonomie par manque d'animateurs et 4 en autres formules par manque d'inscription.

Même si le nombre de journée remonte il est bien en de ça des années avant COVID.

De part le fonctionnement que nous avons en petits groupe ( 7+2 ; 6+3 et 6 pour 6 en faible autonomie) le nombre de personnes à recruter explose. Nombreux désistements jusqu'au jour même du départ , voir même pendant le séjour.

Nous constatons encore cette année que la demande de séjour de faible autonomie est très importante. En effet pour ce qui est des séjours de bonne autonomie plusieurs associations sont sur le marché et le choix est donc plus important. Pour les séjours de faible autonomie nous sommes pratiquement les seuls à en proposer et nous ne pouvons pas répondre à toute la demande car nous rencontrons des difficultés réelles dans le recrutement faute de candidat. Fin 2021 et été 2022 nous avons eu à gérer des problèmes d'équipe ce qui a été chronophage.

Pour ce qui est des recrutements nous en avons déjà parlé mais s'ajoute à ceci le manque de motivation de certains animateurs, des difficultés aussi pour trouver des personnes avec permis de conduire et PSC1 ; Par manque de temps aussi nous n'avons pas pu organiser autant de visite de séjours que souhaitées.

Malgré nos week - ends de formation tant animateurs que responsables et devant les problème d'équipe rencontrés nous avons avancé sur un nouveau fonctionnement pour 2023 . Nous avons constaté que le recrutement est un peu plus facile en juillet qu'en août ; et c'est pour cela que nous allons modifier les périodes estivales en fonction de l'autonomie.

Dès la fin de l'été 2022 et suite au divers constats, afin de créer une réelle cohésion d'équipe et pour essayer de parer aux problèmes internes à celles-ci nous avons décidé de mettre en place pour 2023 , pour la faible autonomie, beaucoup moins de séjour mais avec des équipes de 6 animateurs qui assureront deux ou trois séjours. Pour cette formule les séjours seront concentrés sur juillet, parallèlement et pour que nous puissions être viable nous augmentons le nombre de séjours bleus et oranges, qui se feront davantage en Août.

Au cours de l'été nous avons été visité plusieurs fois par les DDETS en fonction des secteurs.

Comme les étés précédents nous avons recruté un renfort véhicule et un renfort administratif.

Des pistes d'aide pour le transport sont aussi étudiées pour 2023 dans le cadre d'un « ramassage sur lieu de vie ».

Malgré les problèmes rencontrés, les soucis côtoyés, nos vacanciers étaient heureux à leur retour et bon nombre d'animateurs donnent pleinement satisfaction. Christine remercie les animateurs engagés dans leur mission qui par leur action permettent à nos vacanciers de vivre des moments heureux en séjour.

## **2/ LE PERSONNEL**

Suite au départ du SAVS refonte des postes de travail.

Remplacement de Salima par Inès

Départ de Raphaël que nous remercions pour les 20 ans qu'il a passé à AVL, pour son écoute, sa générosité, sa disponibilité et son énergie. Nous accueillons Guillaume AULANIER sur ce poste de direction.

### **3/ Le Conseil d'administration**

Constitué de 9 membres et comme chaque année 3 administrateurs sortants :

AYADA Amhad, GRAINE Samira, LOUAT Christine.

Une personne démissionnaire : AKPO Latifa.

#### **Les commissions sont :**

**La commission Vacances** : difficultés A pour mission de trouver des gîtes adaptés ,organise les visites visite de nouveaux gîtes, élabore le catalogue.

**La commission gestion et fonctionnement** : gestion administrative et financière de l'association.

**La commission embauche** : pour le renfort administratif été, le renfort véhicule et cette année , et le recrutement de la secrétaire et du nouveau directeur.

**La commission communication** : catalogue , intervention en centres de formations, et en établissements, gestion du wiki, préparation des 30 ans de l'association.

**La commission répartition** : Etude des dossiers des vacanciers en fonction de leur choix , 503 dossiers en 2022

**La commission Transport** : gestion des véhicules, des départ, des retours ,établissement des horaires de ramassage, gestion de la personne « renfort véhicule »

**Le rapport présenté en intégralité est mis au vote.**

**Il est adopté à L'unanimité.**

### **4 /ORIENTATIONS 2023**

\* Accompagnements spécifiques des équipes des séjours de faible autonomie

\*Organisation des formations animateurs, responsable et gestes et postures

\* Rencontres avec les établissements des vacanciers et les centres de formations

\*fin de la mise en place du wiki et gestion de celui-ci

\*Chercher des pistes pour le recrutement et développer nos recherches de mécénat

\*Contacter d'autres associations organisant des vacances pour voir les possibilités de mutualisation

\*30 ans d'AVL

Place au vote pour le conseil d'administration :

Sont candidats :

LOUAT Christine-AYADA Amhad, DELORME Alain

**Résultats** : 24 inscrits,

24 suffrages exprimés

24 Voix pour M. DELORME

24 Voix pour Mme LOUAT

24 Voix pour M. AYADA

Sont donc élus au poste d'administrateur pour 3 ans , Louat Christine, AYADA Ahmad, DELORME Alain

Christine remercie l'assistance et invite à un pot de l'amitié

Fin de l'AG 11H30